

COMPTE-RENDU DU COPAK

Date : samedi 22/12/2018.

Durée : 1h30.

Présents : Éric PEAN, Jean-Yves BOGUENET, Pascal JANSSENS, David BIARD, Patricia HERVY, Stéphane ROBERT, Gwénaél DUCLOS, Olivier FAGUET, Ludovic THEBAULT et Patricia LARCADE.

Excusés : Michel DAIN, François HARTMANN et Christophe ONEN.

Rappel de l'ordre du jour prévu pour le 01/12/2018 :

- **Fonctionnement du COPAK**, peut-on formuler un texte synthétique de son fonctionnement.
- Comment **construire un ordre du jour** simplement et gérable ?
 - Nature des sujets (information, décisions, planning...)
 - Nombre
 - Durée de la réunion
- Quelles informations dans un **fichier adhérent kayak**. Un, plusieurs fichiers, accessibles à qui ?
- Comment établir un **calendrier activités** ? Réunion spécifique ? Copak spécifique ? Ajout de sorties une fois le calendrier posé?
- "**projet 2019**"
- Signature du **règlement** « Kayak »

1) Fonctionnement du COPAK

Constat : En raison du nouveau fonctionnement de la section kayak à mettre en place cette saison, les questions matérielles à régler, le calendrier à construire, les ordres du jour des COPAK ont été multiples et demandent en ce début de saison un gros travail. Malheureusement, nous constatons après 3 mois de fonctionnement que les temps de réunion du COPAK ne suffisent pas pour les traiter. En outre, Le souhait a été émis par certains que ces réunions mensuelles n'excèdent pas 1h30.

Décision : *limiter la durée et le nombre de sujets à traiter. Le COPAK aura lieu normalement le 1^{er} samedi de chaque mois.* Il est proposé une organisation trimestrielle avec des COPAK spécifiques pour que ses membres puissent choisir au besoin, les réunions auxquelles ils souhaitent/peuvent participer.

Période	Durée	Objectifs
---------	-------	-----------

Mois 1	1h + 1h	Calendrier sur les 3 mois à venir + (Faire un retour sur les travaux en cours et les informations à partager (fonctionnement de la section, celles émanant du comité directeur CNL, CDCK22, CRBCK, ...))
Mois 2	1h30	Activité 3 milieux + retour projet (délégation)
Mois 3	1h30	Activité kayak mer + retour projet (délégation)

Beaucoup de présents pour ce COPAK : Il semble donc opportun pour ce COPAK de se concentrer sur la constitution du calendrier pour le trimestre prochain. (Janvier-Février puis mars)

2) Fonctionnement au sein du club **Calendrier et fonctionnement de la section pour le trimestre à venir**

Constat : Période hivernale du 15/12 au 15/02 : problème de l'activité kayak de mer en raison d'une météo souvent capricieuse et d'un nombre de participants moindre.

Décision : un créneau polyvalent (3 milieux) ouvert soit le matin soit l'après-midi, en fonction des conditions (marées, courant, houle et vent) avec un seul encadrant. Ceci permet plus de possibilités d'adaptation à la météo et de réchappes, de manière à éviter les annulations. Une personne responsable par samedi avec ajout possible selon la disponibilité. Il est possible d'organiser **si les conditions le permettent (voir règlement des sorties en autonomie)**, une sortie mer en autonomie pour ceux pour qui la proposition de sortie encadrée ne conviendrait pas en termes de milieu, d'embarcations, ou de disponibilité.

Possibilité d'emprunter le camion et/ou la remorque à condition d'en avoir fait au préalable la demande au président et d'avoir obtenu son accord.

Le calendrier

- 8 encadrants ont inscrit leur nom sur les séances de janvier à mars. Le calendrier sera complété par Éric sur le google agenda, en ligne :
- Sorties CDCK prévues : le dimanche 20/01 au Gouët, le dimanche 10/02 sur Le Léguer et le dimanche 31/03 aux Ebihens. Pour cette dernière, le CNL est organisateur. Stéphane, Patricia H. et David/Gwénaël ? ont délégation pour ce projet.
- Ouverture à partir du 30 janvier 2019, d'un créneau 20h-22h, ouvert à tous, le mercredi soir à la piscine de Dinard pour apprendre l'esquimautage ou participer aux entraînements de kayak polo. Nombre de places limité à 4 participants par séance. Inscription via le forum.

Questions diverses

- Comment faire en sorte que des adhérents de la section puissent avoir accès aux bateaux courts pour participer à des sorties et profiter de conditions qui se révèlent favorables à la dernière minute ? Il semble qu'il faille entamer une réflexion sur ce point et définir un cadre de pratique : sortie encadrée ou sortie en autonomie ? A voir... Le prochain COPAK 3 milieux doit le mettre à le mettre son ordre du jour. Cela fait écho à la question proposée par l'ordre du jour : « Ajout de sorties une fois le calendrier posé? »
- Proposition d'organiser une galette des rois ou un repas en janvier, pour rassembler les adhérents de la section kayak. Patricia HERVY va soumettre l'idée à Thibaut CHARLET, pour accord.

Prochains COPAK à 17h30 : les samedis 12/01, 02/02 et 02/03.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

19h00 fin de COPAK

Points non traités :

- Quelles informations dans un **fichier adhérent kayak**. Un, plusieurs fichiers, accessibles à qui ?
- **"projet 2019"**
- Signature du **règlement** « Kayak »